

Strasbourg, 25 octobre 2024

GT-P(2024)2

**COMITÉ DIRECTEUR SUR LA DÉMOCRATIE
(CDDEM)**

**GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PARAMETRES D'APPLICATION ET DE
MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DEMOCRATIQUES DE REYKJAVIK
(GT-P)**

**RAPPORT DE LA 1ère RÉUNION
(Réunion en ligne, 23 septembre 2024)**

Note du Secrétariat
établie par la
Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine
Division des institutions démocratiques et de la société civile

Le Groupe de travail sur les paramètres d'application et de mise en œuvre des principes démocratiques de Reykjavík (GT-P) tient sa première réunion le 23 septembre 2024 (en ligne via Zoom – 9h30-17h30).¹ La réunion est facilitée par le Secrétariat du CDDEM (Secrétaire Mme Urška Umek) avec l'approbation du GT-P, en attendant l'élection du/de la Président-e, du/de la Vice-président-e, du Bureau du CDDEM et de certains membres du groupe de travail dont les dépenses seront couvertes par le Conseil de l'Europe.²

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le Secrétariat ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les participants, dont la liste figure à l'Annexe I du présent rapport. L'ordre du jour est adopté tel qu'il figure à l'Annexe II.

2. Information du Secrétariat et discussion sur le mandat, les méthodes de travail et le calendrier

Le Secrétariat décrit la tâche du GT-P, conformément au mandat du groupe de travail (CDDEM(2024)6) adopté lors de la première réunion plénière du CDDEM :

	Date limite ▼
Paramètres visant à faciliter l'application et la mise en œuvre des Principes de Reykjavík [ci-après dénommés "PR"] et d'autres normes pertinentes du Conseil de l'Europe pour promouvoir, protéger et renforcer la démocratie dans l'ensemble des États membres [ci-après dénommés "Paramètres"].	31/12/2025

Mme Irena Guidikova, Cheffe du Service des institutions démocratiques et des libertés, encadre la discussion en soulignant les grandes attentes concernant le travail du CDDEM après le [Sommet du Conseil de l'Europe à Reykjavík \(2023\)](#), et en particulier pour les Paramètres qui seront développés par le GT-P. Mme Guidikova rappelle que le Conseil de l'Europe travaille sur la base de l'interdépendance des « principes fondamentaux, interdépendants et inaliénables de la démocratie, de la prééminence du droit et des droits de l'homme, tels qu'ils sont inscrits dans le Statut du Conseil de l'Europe et la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales ». Dans ce contexte, elle rappelle la nécessité d'une définition efficace de la démocratie et de la mise en place d'un système global de sauvegarde de ses éléments fondamentaux.

Concernant les attentes du Conseil de l'Europe vis-à-vis des Paramètres, Mme Guidikova souligne la nécessité de produire un document ayant une valeur pratique claire, qui pourra être utilisé pour soutenir et renforcer la démocratie de manière tangible et contribuer à une compréhension commune de la démocratie et des risques auxquels elle est confrontée.

Le Secrétariat a basé la première version des Paramètres sur les normes existantes du Conseil de l'Europe et n'a rien ajouté de substantiel qui ne puisse être dérivé de ces normes. La rédaction du document de travail a soulevé un certain nombre de questions que les membres du GT-P et du CDDEM devraient aborder dans les étapes ultérieures de l'élaboration des Paramètres, notamment les suivantes :

- dans quelle mesure le CDDEM devrait suivre les RP et dans quelle mesure il devrait également prendre en compte les autres normes pertinentes du Conseil de l'Europe qui ne sont pas couvertes par les RP ; quelles normes et comment elles devraient être intégrées dans le texte ;
- que toutes les dimensions clés et tous les concepts ou préoccupations liés à la démocratie devraient être identifiés, sur la base desquels des paramètres appropriés seraient élaborés ;
- que l'inclusion dans le processus de développement devrait être une préoccupation majeure du CDDEM/du GT-P, en invitant d'autres parties prenantes au sein du Conseil de l'Europe, ou à l'extérieur le cas échéant, à contribuer à encadrer le débat et à structurer les résultats ;

¹ L'ordre du jour prévoyait initialement deux jours de réunion. Cependant, comme tous les points de l'ordre du jour avaient déjà été suffisamment couverts, la réunion est clôturée à l'issue de la première journée.

² Le Conseil de l'Europe prendra en charge les frais de voyage et de séjour des experts de sept États membres, sélectionnés sur la base de leur expertise, de leur représentation géographique, de l'équilibre entre les hommes et les femmes et de l'inclusion de différents systèmes juridiques. Les autres États membres peuvent désigner des représentants à leurs propres frais.

- qu'il convient d'examiner dès le départ la méthodologie possible pour évaluer la conformité et la mise en œuvre des paramètres ;
- le niveau d'abstraction auquel les paramètres doivent être rédigés – des paramètres trop abstraits seraient difficiles à évaluer, et des paramètres trop concrets seraient difficiles à naviguer et à évaluer en raison de leur complexité ;
- la nature interdépendante et le chevauchement des PR avec les éléments qui constituent l'acquis du Conseil en matière de démocratie, ce qui nécessite une approche prudente pour que les paramètres reflètent de manière appropriée les normes de l'Organisation tout en ayant un caractère distinct qui leur est propre ;
- que l'interaction indissociable entre les trois piliers du Conseil de l'Europe – démocratie, droits de l'homme et prééminence du droit – est susceptible d'être abordée, alors que pour l'instant, les projets de paramètres reflètent principalement des hypothèses de base sur la démocratie ;
- et qu'il existe certains domaines ou des dimensions identifiables de la démocratie qui pourraient utilement être inclus dans une liste complète de paramètres de la démocratie, et qui doivent peut-être l'être, mais pour lesquels le Conseil de l'Europe ne dispose pas encore de textes normatifs.

3. Tour de table

Les membres du GT-P font un bref tour de table et se présentent. Les représentants des États membres soulignent les priorités de leurs gouvernements respectifs ainsi que leurs attentes à l'égard des travaux du groupe de travail. Les membres sont invités à réfléchir à leurs préférences et à leurs idées concernant l'utilisation prévue, le format et la stratégie de mise en œuvre potentielle des paramètres.

Plusieurs membres font observer qu'il est essentiel de trouver un juste équilibre entre « englobant » et « mesurable », en veillant à ce que l'instrument qui en résultera soit éminemment utilisable, facile à utiliser et pertinent sur le plan pratique. Certains membres soulignent également la nécessité de veiller à ce que les paramètres résultants soient utiles à chaque État. Un membre souligne la nécessité de veiller à ce que les paramètres encadrent efficacement les choix et les décisions des décideurs politiques à l'avenir, en survivant également aux changements de gouvernements et à leurs priorités. L'apathie des électeurs et des citoyens est mentionnée comme l'un des défis à relever par l'instrument. La nécessité d'une approche inclusive est également soulevée par certains membres. Certains membres indiquent qu'ils ont des bonnes pratiques à partager, ce qu'ils ont proposé de faire dans les futures étapes du travail du GT-P.

4. Discussion des paramètres pour faciliter l'application et la mise en œuvre des Principes de Reykjavík et d'autres normes pertinentes du Conseil de l'Europe pour promouvoir, protéger et renforcer la démocratie dans tous les États membres

Le GT-P examine le texte du projet de Paramètres préparé par le Secrétariat ([GT-P\(2024\)1](#)), passe en revue la structure proposée, analyse les concepts et les différents Paramètres inclus, fait des commentaires sur la conformité de la substance du texte avec l'esprit et la lettre des PR, et décide des prochaines mesures à prendre.

En termes de structure, il est convenu que le schéma choisi par le Secrétariat reflète généralement l'esprit et le contenu des PR et d'autres normes pertinentes en classant les concepts et les éléments connexes sous quatre grandes rubriques. Le regroupement des PR en catégories a été effectué pour faciliter le travail du GT-P. Certaines modifications sont suggérées, telles que la séparation des catégories de PR et des catégories de normes. Certains changements sont suggérés, comme la séparation du groupe « Participation démocratique et société civile » pour souligner l'importance des élections et de la participation démocratique en tant qu'élément clé de la démocratie. Certains membres évoquent la nécessité d'une approche inclusive des processus démocratiques, en mentionnant l'engagement communautaire et l'engagement d'autres secteurs sur la base d'un gouvernement ouvert et de la transparence. La nécessité de l'engagement des jeunes – explicitement prévue dans les PR – est un autre aspect soutenu par les membres du GT-P. Certains membres soulignent également la nécessité d'inclure les jeunes dans les processus démocratiques. Certains membres soulignent la nécessité d'inclure des références spécifiques aux groupes vulnérables et/ou marginalisés et d'intégrer de manière adéquate les droits des personnes handicapées dans les paramètres. Dans le prolongement d'un engagement pris dans la déclaration de Reykjavík, il est souligné que les perspectives intersectionnelles devraient être dûment prises en compte dans l'élaboration des paramètres.

Un membre soulève la question de la définition sous-jacente de la démocratie dans le document, estimant que la définition de travail proposée pourrait être trop large et trop englobante et qu'il faudrait peut-être restreindre le concept. En particulier, les dispositions relatives à l'(in)égalité économique et au patrimoine culturel ont été considérées comme susceptibles d'étendre le concept au-delà de ce qui est réalisable. Toutefois, un autre membre souligne l'importance du lien entre la prospérité économique et la démocratie.

Plusieurs membres expriment la nécessité de maintenir la formulation et l'esprit des paramètres en conformité avec les PR et les normes existantes du Conseil de l'Europe, afin qu'ils n'impliquent ni plus ni moins que ce qui a déjà été convenu au niveau ministériel. Dans ce contexte, le GT-P discute de la signification et de la portée de certains concepts, tels que le « pluralisme » ou la « société civile », notamment à la lumière des définitions ou des éléments de définition contenus dans les normes existantes de l'Organisation, et en particulier celles élaborées par la Cour européenne des droits de l'homme. Les membres conviennent de l'importance d'une compréhension commune des concepts clés utilisés dans le document.

Le GT-P souligne également que les paramètres devraient indiquer les responsabilités et les éventuelles actions requises des différentes parties prenantes. À cet égard, plusieurs membres notent qu'il est important que les paramètres reflètent clairement la responsabilité des États/autorités publiques de protéger, promouvoir, sauvegarder et renforcer les éléments de la démocratie couverts par le document. Le GT-P discute également de la possibilité d'inclure des références supplémentaires à la bonne gouvernance démocratique et à l'administration – incorporant et se référant ainsi aux « 12 principes de bonne gouvernance démocratique » tels qu'énoncés dans la Recommandation [CM/Rec\(2023\)5](#) du Comité des Ministres aux États membres sur les principes de bonne gouvernance démocratique.

Dans l'ensemble, des changements de formulation, des suppressions ou des ajouts sont proposés pour des groupes et des paramètres spécifiques. Quelques problèmes mineurs de rédaction sont soulevés et certains membres suggèrent d'autres formulations. Certains membres soulèvent d'autres questions à prendre en considération ou à inclure, estimant que de nouvelles questions pourraient être utilement abordées sous le titre « Avenir démocratique ». Dans ce contexte, les membres du GT-P soulèvent la question de la durabilité, en particulier en termes d'environnement, mais aussi en termes de questions démocratiques telles que la résilience et la résistance à la régression démocratique. Ils mentionnent également la nécessité d'examiner de plus près l'impact de l'intelligence artificielle et du développement technologique, ainsi que la désinformation et la « fracture numérique » (*digital divide*) liée aux questions d'éducation aux médias (sociaux). Un membre estime que le document devrait adopter un ton résolument optimiste quant à l'avenir de la démocratie et qu'un récit pourrait être élaboré à cet égard.

Enfin, Mme Guidikova présente quelques utilisations possibles des paramètres et esquisse quelques idées initiales sur une méthodologie possible. Les rapports d'experts, les enquêtes, les débats publics et les assemblées de citoyens pourraient tous être envisagés comme des méthodes uniques ou éventuellement combinées pour aider les États membres à évaluer la mise en œuvre des paramètres. Il est suggéré que des « points de basculement » potentiels pourraient être identifiés grâce aux efforts d'auto-évaluation des États, par lesquels ils pourraient identifier les risques cruciaux pour leurs démocraties. Le GT-P convient qu'il est généralement trop tôt pour discuter de la mise en œuvre du document et que la question des utilisations possibles sera réexaminée aux stades ultérieurs de l'élaboration du document.

5. Prochaines étapes

Suite à l'échange sur le projet de paramètres, les membres du GT-P conviennent de fournir d'autres commentaires écrits au Secrétariat. Une révision préliminaire du projet de texte sera effectuée sur la base des commentaires reçus avant le 8 octobre 2024, pour discussion lors de la deuxième réunion plénière du CDDEM les 29-30 octobre 2024, et une nouvelle révision plus approfondie du texte préliminaire sera effectuée après la deuxième réunion plénière, sur la base des commentaires du GT-P reçus avant le 21 octobre 2024 et de la discussion lors de la réunion plénière.

Les membres du GT-P chargent le Secrétariat de préparer une note d'introduction aux Paramètres qui fournira le contexte et la raison d'être de la délimitation des éléments fondamentaux de la démocratie, décrira les défis que le document cherche à relever et servira de feuille de route sur la manière dont les Paramètres pourront aider au mieux les États membres. Les membres du GT-P conviennent également que le Secrétariat devra consulter d'autres services et organes compétents du Conseil de l'Europe afin de s'assurer qu'ils puissent contribuer à la rédaction des sections dans le cadre de leurs mandats et domaines d'expertise respectifs, améliorant ainsi la qualité du document.

6. Autres questions

Néant.

7. Date de la prochaine réunion et clôture de la réunion

La date de la prochaine réunion n'est pas encore fixée. Le Secrétariat informe les membres qu'ils recevront des suggestions pour deux dates possibles parmi lesquelles ils pourront choisir selon leurs préférences. Dans la mesure du possible, la deuxième réunion se tiendra en décembre 2024.

ANNEXE I**LISTE DES PARTICIPANTS****MEMBERS / MEMBRES****AUSTRIA / AUTRICHE**

Ms Doris WAGNER, Directrice générale de l'éducation et de l'enseignement professionnel au sein du Ministère fédéral de l'Éducation, des Sciences et de la Recherche

BELGIUM / BELGIQUE

Mr Edwin LEFEBRE, Deputy Director, Ministry of the Flemish Community, Agency for Home Affairs

Ms Anne-Laure HOGGE, Service public de Wallonie, SPW Intérieur et Action sociale

CYPRUS / CHYPRE

Ms Elena KAREKLA, Commissioner for Administration Officer, Ministry of Interior

DENMARK / DANEMARK

Mr Søren STAUNING, Special Advisor, Governance and International Affairs with regard to Issues of Local Democracy

ESTONIA / ESTONIE

Ms Maarja KASK, Desk officer, rédactrice

FINLAND / FINLANDE

Mr Markku MÖLLÄRI, Ministerial adviser, Department for Local Affairs and Regional Administration, Ministry of Finance, HELSINKI

GREECE / GRECE

Mr Georgios CHRYSAFIS, expert within the Department of Organisation and Functioning of Second Level of Local Government

Mr Ioannis MATHIOUDAKIS, Head of the Coordination Service

Mr Dimitrios PONTIKAKIS, expert within the Department of Organisation and Functioning of Second Level of Local Government

IRELAND / IRLANDE

Apologised for absence / Excusé

LITHUANIA / LITUANIE

Mr Paulius SKARDŽIUS, Senior Adviser, Public Administration and Local Government Policy Group, Ministry of the Interior, VILNIUS

MONTENEGRO

Ms Bosiljka VUKOVIC-SIMONOVIC, Head of Division for the Council of Europe,
Department for the OSCE and CoE/DG for Multilateral Affairs, Ministry of Foreign Affairs

Mr Mladen ILINCIC, Department for the OSCE and CoE/DG for Multilateral Affairs, Ministry of Foreign
Affairs of Montenegro

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Ms Hester MENNES, Policy officer Democracy, Directorate-General Public Administration and
Democratic Rule of Law, Democracy and Governance Department, Ministry of the Interior and
Kingdom Relations

Mr Joost van Doesburg, Policy officer, Ministry of the Interior and Kingdom Relations

NORWAY / NORVEGE

Ms Anne-Karin ØDEGAARD, Head of Analysis and Evaluation, Norwegian Ministry of Local
Government and Regional Development, Department of Local Government

PORTUGAL

Ms Tânia MOURATO, Head of Department for Cooperation and Financial Affairs of the General
Directorate of Local Authorities

SPAIN / ESPAGNE

Ms Silvia NEGRO ALOUSQUE, Sous-directrice des Relations Européennes et Internationales du
Ministère de la Politique Territoriale et de la Mémoire Démocratique

SWEDEN / SUEDE

Ms Sofia BLID, Desk officer, Ministry of culture, Division för media and democracy

SWITZERLAND / SUISSE

Ms Sarah VITTOZ, Collaboratrice scientifique, Département fédéral de justice et police DFJP, Office
fédéral de la justice OFJ, Domaine de direction Droit public, Unité Projets législatifs II

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Ms Siobhan SMYTH, Deputy Head of Governance Reform and Democracy Unit, Governance Reform
and Democracy Unit, Department for Levelling Up, Housing and Communities, Local Government &
Communities Directorate, Ministry of Housing, Communities and Local Government, LONDON

PARTICIPANTS / PARTICIPANTS**PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE / ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU
CONSEIL DE L'EUROPE**

Mr Cesare COLOMBO, Co-Secretary of the Committee on Political Affairs and Democracy

Ms Ivi-Triin ODRATS, Deputy Head of the Elections Division

**CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL AUTHORITIES OF THE COUNCIL OF EUROPE /
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Mr Niall SHEERIN, Centre of Expertise for Multilevel Governance / Centre d'expertise sur la gouvernance à multiveaux

ADVISORY COUNCIL ON YOUTH / CONSEIL CONSULTATIF SUR LA JEUNESSE (CCJ)

Ms Anja JOKIC, member of the Advisory Council on Youth

Mr Marius SCHLAGETER, Policy Advisor

OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS

EUROPEAN UNION / UNION EUROPEENNE

Mr Robert-Jan UHL, European Union Agency for Fundamental Rights

SECRETARIAT

SECRETARIAT DU CDDEM / SECRETARIAT DU CDDEM

Ms Urška UMEK, Secretary of the CDDEM / Secrétaire du CDDEM

Mr Alexander VOGT

Ms Isabelle ETTER, Assistant / Assistante

OTHER SECRETARIAT / AUTRE SECRÉTARIAT

Ms Irena GUIDIKOVA, Head of the Democratic Institutions and Freedoms Department / Cheffe du Service des institutions démocratiques et des libertés

Mr Christophe SPECKBACHER, Head of the Civil Society Unit / Chef de l'Unité de la société civile

Ms Lotta VALTONNEN, Civil Society Unit / Unité de la société civile

Ms Gisella GORI, Advisor on Strategy and Work Co-ordination, Directorate General of Democracy and Human Dignity / Conseillère en stratégie et coordination des activités, Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine

OTHER COUNCIL OF EUROPE PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS DU CONSEIL DE L'EUROPE

Ms Sophio GELASHVILI, Head of Unit, Legal Co-operation

Ms Julie DEVYS

Ms Anne WEBER, Senior Legal Adviser, Group of States against Corruption | Groupe d'États contre la Corruption – GRECO

INTERPRETERS / INTERPRETES

Mr Didier JUNGLING

Ms Corinne MCGEORGE

Ms Lisa WOJCIECHOWICZ

Mr Nicolas GUITTONNEAU

ANNEXE II
ORDRE DU JOUR

Lundi 23 septembre (9.30-17.30)		
1.	Ouverture de la réunion par le Secrétariat	
2.	Adoption de l'ordre du jour	[GT-P(2024)OJ1]
3.	Information et discussion sur le mandat, les méthodes de travail et le calendrier	[CDDEM(2024)6]
4.	Tour de table	
5.	Discussion des paramètres pour faciliter l'application et la mise en œuvre des principes de Reykjavik et d'autres normes pertinentes du Conseil de l'Europe pour promouvoir, protéger et renforcer la démocratie dans l'ensemble des États membres.	[GT-P(2024)1]
Mardi 24 septembre (9.30-17.30)		
6.	Suite du point 4	
7.	Prochaines étapes	
8.	Autres questions	
9.	Date de la prochaine réunion	